



SERQUIGNY INFOS

Juin 2019

Le futur Pôle médico-social « Le Haras »

La construction du Pôle médico-social constitué d'une maison de santé, d'un local associatif propriété de l'Association « Les Nids », d'une micro-crèche propriété de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et de 8 logements locatifs se poursuit. Les travaux de gros œuvre sont terminés, après plusieurs mois de travail l'entreprise Valette a quitté le chantier depuis quelques semaines. Les travaux de charpente, de couverture des bâtiments, des menuiseries extérieures, de l'isolation intérieure ainsi que d'électricité ont été ensuite réalisés. Les réseaux d'eaux pluviales ont été également faits en avril. Les revêtements extérieurs et enduits de façade sont en cours de réalisation. La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année 2019.



Pour rappel, le Pôle médico-social sera composé :

- D'une maison de santé de 344 m² à simple rez-de-chaussée, équipée d'un espace d'accueil, de salles d'attente, de 4 salles de consultation, d'un cabinet de kinésithérapie, d'un cabinet d'infirmières, d'une salle de réunion, de locaux techniques et de sanitaires,
- D'un local associatif de 173 m² dont l'aménagement sera effectué par l'association, « Les Nids ».
- D'une micro-crèche de 129 m² à simple rez-de-chaussée, équipée de bureaux, dortoirs, espaces jeux, coin repas, local technique, vestiaires, sanitaires et avec une petite cour extérieure.

Les logements SECOMILE rue Simone VEIL

La construction des 10 logements (4 T2, 5 T3 et 1 T4) située dans la future rue Simone VEIL se poursuit également. Les travaux de toiture et ravalement sont terminés. Portes et fenêtres extérieures ont été posées. Les parties isolation intérieure, électricité et plomberie sont actuellement en cours. La fin des travaux est prévue au 4ème trimestre de cette année.



Travaux réalisés ces derniers mois dans notre commune



Il y a quelques semaines, les épicéas des bois communaux qui étaient malades, ont été coupés par l'entreprise Conforouest. La coupe représente environ 3 ha et un volume de 400 m³. Le bois sera utilisé dans la menuiserie ou pour faire des palettes en fonction de sa qualité. Un passage de broyeur est prévu sur le sol pour le nettoyer avant de nouvelles plantations. Elles seront constituées uniquement de pins soit du Laricio de Corse ou du Nordmann, d'environ 2600 arbustes. La plantation devrait être assurée par les employés communaux. Une partie de cet investissement sera financée par la vente du bois.

Des travaux de peinture ont été réalisés pendant les vacances de février dans l'école maternelle par nos employés communaux accompagnés par un employé de l'association ACCES de Bernay.



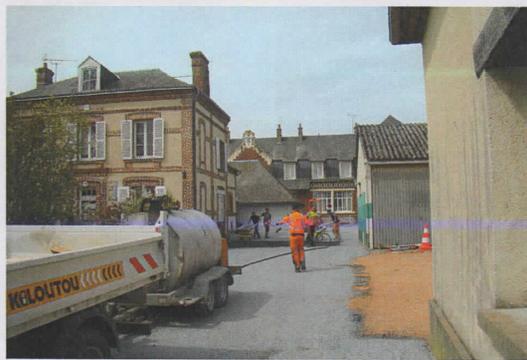
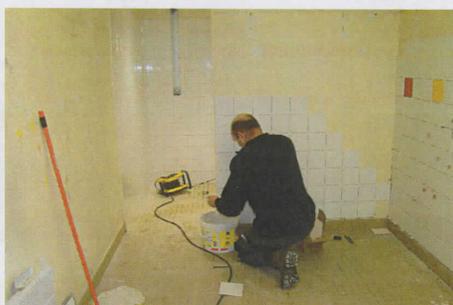
Un abri pour les enfants prenant le car scolaire a été installé au Hameau Maubuisson.

Montant des travaux: 2 000 €



Mise aux normes sur l'accessibilité aux écoles et cantine scolaire.

En février, réhabilitation des vestiaires du stade par la pose de carrelage par nos employés communaux.



En avril, travaux d'amélioration de la voie d'accès au gîte et à son parking.

Travaux réalisés ces derniers mois dans notre commune



Afin de sécuriser la RD 24 entre le pont de la Glacière et la Route Départementale 133, empruntée par de nombreux enfants tôt le matin pour rejoindre les arrêts de car, des travaux d'extension du réseau d'éclairage public ont été réalisés par le SIEGE à la demande de la commune.

Coût total de l'opération : 13 000 € financé par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et Gaz de l'Eure (SIEGE) et par la Commune de Serquigny à hauteur de 2 166,67 €.



En mars nos employés communaux ont travaillé dans le parc municipal, réfection du plancher de la passerelle au niveau du vannage, remise en état des allées, (retraçage et pose de sable compacté).

En avril réfection du chemin des Aubépines et du trottoir au carrefour des Terriers. Coût de l'opération 18 622 €.



En avril et mai, travail de fleurissement de notre commune réalisé par nos techniciens Espaces Verts. Préparation des parterres, plantation de 3500 plants et bulbes d'été (Lys, Crocosmia, Liatris etc...) et paillage de lin.

Pour votre information, des travaux de forage d'un puits seront bientôt réalisés sur le terrain annexe de football. Ce qui permettra d'arroser les deux terrains en été, le terrain principal étant déjà équipé d'un puits.



Finances communales



La réunion du Conseil Municipal du 3 avril 2019 était la plus importante de l'année puisqu'elle était consacrée à l'examen des comptes administratifs, vérifiés par le receveur et correspondant à son compte de gestion.

C'était aussi la présentation et le vote des budgets, fil rouge de l'action municipale.

Le compte administratif de la commune 2018:

Pour le compte administratif de la commune, il est dégagé un résultat positif de l'exercice de **156 741 €** sur un budget de **2 174 927 €**.

Et cela malgré la perte de **37%** de dotations de l'Etat, soit **200 000 € en 5 ans** et une légère amélioration, de plus **3,14 %** en 2018.

Ce résultat positif a été réalisé grâce à une gestion serrée de nos services qui a atteint aujourd'hui ces limites et en décidant de repousser des investissements nécessaires.

Les finances de la commune sont en bonne santé puisque l'endettement est modeste et les taux d'imposition inférieurs à la strate de population correspondante.

En investissement beaucoup de travaux ont été réalisés en 2018, notamment aux écoles; réfection des sols d'une partie de l'école, peinture des classes et couloirs, changement de portes et fenêtres, amélioration du chauffage.

Mais aussi :

Le changement d'une passerelle dans le Parc, la mise en place d'un éclairage public au Pont de la Glacière, une nouvelle opération dans les bois communaux (en deux ans il a été planté 1500 arbres d'essence locale), des travaux de sécurité au Petit-Nassandres, des travaux dans les chemins communaux).

La commune a même acheté une licence de boisson pour éviter son départ de Serquigny.

La commune consacre une grande partie de son budget aux écoles ($\frac{1}{4}$ du budget de la ville) ce qui représente 540 000€. Pour information, un enfant qui utilise l'ensemble des services, écoles, garderie, restauration, péri éducatif revient à 3 400 € l'année.

Notre commune a un niveau d'endettement permettant d'autres investissements et surtout des projets pour l'avenir de la commune.

Vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour continuer dans ce sens.

LES PROJETS POUR 2019

- Le travail le plus important sera de terminer le PLU .
- Pour le dernier trimestre nous aurons la mise en service de la Maison de Santé, la Micro crèche début 2020, le SES-SAD de l'ITEP.
- Nous réceptionnerons 18 logements locatifs.
- La commune est maintenant propriétaire pour l'€ symbolique de 2 ha 34 dans le Parc Maubuisson. Une étude est engagée qui permettra la réalisation de nouveaux logements et à la société Arkema de vendre 13 maisons. Tout ceci va participer à la redynamisation du centre bourg.
- Une étude sera lancée avec l'aide de la Chambre de Commerce et Industrie de l'Eure sur le commerce local. Beaucoup d'énergie est mise en œuvre par la Municipalité pour défendre le commerce local. Monsieur le Maire a même exprimé son opposition à l'arrivée d'un nouveau LIDL à Malbrouck.
- Nous proposons d'équiper l'école maternelle et le Parc de nouveaux jeux.
- Il est également proposé de commencer les premiers travaux pour la salle des fêtes.
- Une étude est engagée pour la réfection du parking des écoles pour une double utilisation avec le club de pétanque.
- Nous allons poursuivre les études pour préparer le dossier de réfection de la nef de l'église.
- Nous profiterons des travaux d'interconnexion des syndicats d'eau pour assurer la défense incendie à Courcelles.
- Il est proposé l'agrandissement du columbarium au cimetière et un ossuaire sera réalisé pour permettre de relever les tombes abandonnées.
- Nous poursuivrons le traitement des bois communaux.
- Nous allons permettre le paiement de nos services par tous les moyens existants y compris celui en ligne.
- Pour compléter le dispositif d'aide du département et de l'intercom pour la destruction des nids de frelons asiatiques nous allons également participer au financement de la destruction des nids de guêpes.

Par contre il sera fait dans chaque ligne budgétaire tout au long de l'année un examen attentif pour optimiser au mieux les dépenses, maintenance, assurance, dépense d'énergie par exemple en réduisant la durée d'éclairage public, en sensibilisant nos personnels en matière d'éclairage, de chauffage, de consommable, frais de personnel.

Dans ce sens nous allons proposer l'arrêt des activités péri éducatives pour deux raisons, tout d'abord le coût restant à charge pour la commune, soit 80 000€ et aussi des difficultés à trouver de nouveaux intervenants malgré le travail de qualité réalisé par nos personnels.

En ce qui concerne nos associations c'est l'occasion de saluer le travail réalisé par les bénévoles pour l'animation de la commune. Nous consacrons des efforts financiers très importants pour les 25 associations avec près de 45 000 € de subventions, sans compter les aides techniques de nos employés, les frais d'éclairage, de chauffage, d'eau. Là aussi nous demandons à chacun d'être attentif à l'utilisation des moyens mis à disposition.

L'ensemble de ces propositions seront financés sans augmentation de la pression fiscale des taux de Serquigny.

2019

Taxe d'Habitation 9,51 %

Taxe sur le Foncier Bâti 13,64%

Taxe sur le Foncier Non Bâti 58,84 %

Le Budget de la commune 2019

Le budget primitif 2019 a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice antérieur, d'intégrer les crédits reportés et d'inscrire des crédits pour engager de nouvelles réalisations. Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à **2.049 068 €** en section de fonctionnement et à **502 946 €** en investissement.

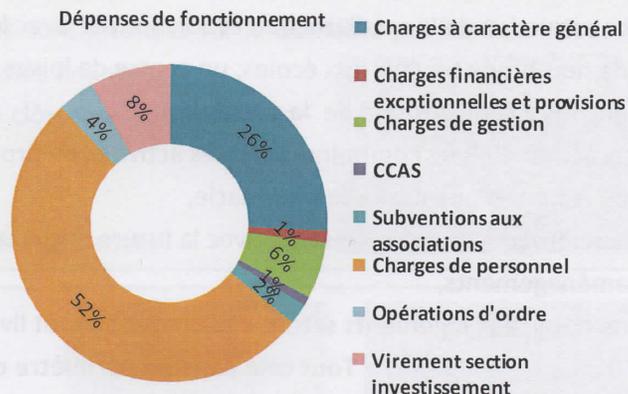
La section de fonctionnement prévoit le financement de toutes les dépenses générales des services de la commune, notamment, l'entretien des bâtiments et voies, l'énergie pour le chauffage des bâtiments, les dépenses de personnel, le fonctionnement des services scolaires (fournitures, équipement des classes), les contrats d'entretien, de maintenance et de prestation de service, les subventions versées aux associations et autres organismes.

La section de fonctionnement enregistre également les recettes fiscales, les dotations et la participation de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation.

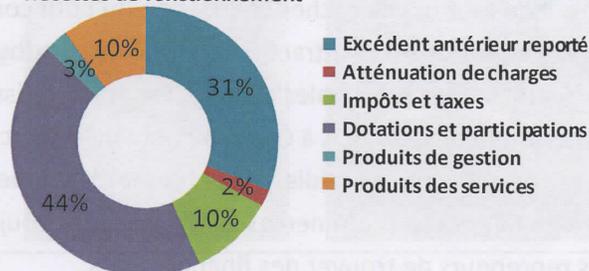
En investissement, le budget prévoit la réalisation de travaux et le remboursement des emprunts.

Budget principal primitif 2019

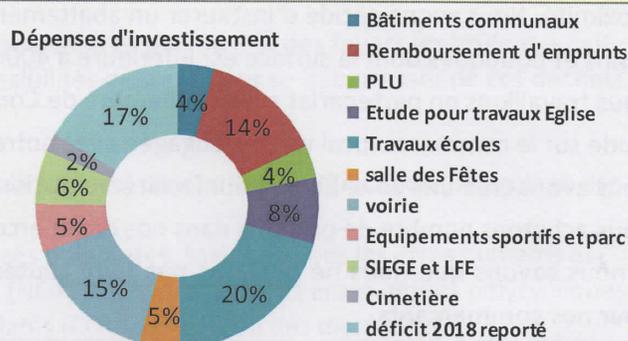
Dépenses de fonctionnement



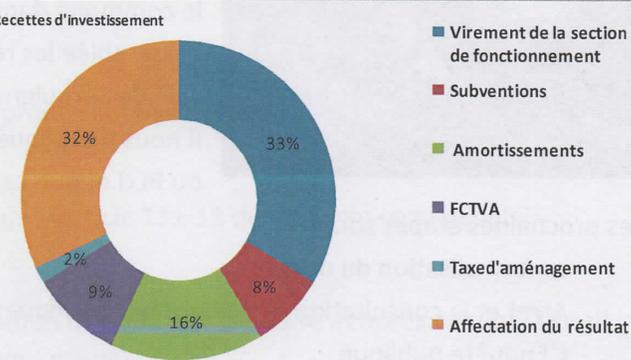
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Les commerces à Serquigny

La vitalité de notre centre-ville constitue un facteur important de l'attractivité de la commune. Nous avons consenti depuis plusieurs années beaucoup d'effort dans ce sens :

- construction de la mairie et son ouverture quotidienne au public, construction d'un gymnase,
- refonte complète de la voirie y compris des réseaux,
- construction de la médiathèque et son activité avec les associations,
- de nombreux travaux aux écoles, un centre de loisirs, un relais assistantes maternelles, un local jeunes, un Gîte communal mis à la disposition de la population,
- création du Parc communal avec ses activités de promenade, de pêche et ses aires de jeux pour les enfants,
- ouverture d'une nouvelle pharmacie,
- construction du pôle de santé avec la future micro crèche et l'arrivée du centre de soins « Les Nids » complètera ces aménagements,
- de nouveaux logements seront également bientôt livrés.

Tout cela dans un périmètre de quelques centaines de mètres !

Au cours de ces dernières années, Serquigny a changé de visage même si nous devons poursuivre nos efforts.

Dans ce sens l'aménagement du Parc Maubuisson devrait conforter cette dynamique ainsi que les futurs développements prévus dans le PLU qui est en cours de réalisation.

Mais il ne faut pas se cacher la question du petit commerce est difficile comme d'ailleurs un peu partout. La présence d'un réseau important très attractif de la grande distribution et les ventes en ligne qui changent les habitudes des consommateurs en sont les principales causes.. Estimant le tissu de ces grandes surfaces suffisant M. le Maire a voté contre l'implantation d'un nouveau LIDL à Carsix au nom de l'Intercom, seul élu de la région à le faire.

Nous travaillons au quotidien pour tenter d'endiguer ce processus, (voir mesures ci dessous votées), mais nous nous heurtons au fait que les commerces sont privés, pas toujours aux normes nouvelles, parfois trop chers, avec des difficultés pour des repreneurs de trouver des financements.

Il ne se passe pas une journée sans notre intervention pour tenter de trouver des solutions.

Au Conseil Municipal du 3 avril nous avons voté le déploiement de l'aide départementale en faveur des commerces de proximité. Nous avons décidé d'instaurer un abattement de 15% sur les bases d'imposition de la taxe foncière pour les magasins et boutiques dont la surface est inférieure à 400m². Nous avons même racheté la licence d'un débit de boisson.

Nous travaillons en partenariat avec la Chambre de Commerce et des Métiers, ainsi qu'avec le Président des bouchers. Une étude sur le commerce local va être engagée avec notre Intercom.

Nous avons créé une zone bleue pour faciliter le stationnement à proximité des commerces.

Nous achetons nombre de produits dans nos commerces pour la mairie et la cantine scolaire.

Si nous savons que nous ne pouvons pas faire toutes nos courses à Serquigny, il serait bien d'en réserver une partie pour nos commerçants.

Plan Local d'Urbanisme



Une réunion publique sur le Plan local d'urbanisme s'est tenue le 27 avril dans la salle des fêtes de Serquigny. Garry Bailleul, de la société Géostudio, qui accompagne la commune dans la rédaction de ce plan a rappelé à l'assemblée les règles d'un PLU et les objectifs pour la ville de Serquigny.

Il nous a expliqué que nous étions dans la phase ultime du PLU et que ce plan sera finalisé pour la fin 2019.

Les prochaines étapes sont :

- La formalisation du dossier
- Arrêt et la consultation des personnes publiques associées
- L'Enquête publique
- L'approbation du PLU

Cette réunion s'est poursuivie sur un échange autour des plans de zonage.



Entretien des pieds de murs et clôtures



Nous demandons aux propriétaires ou aux locataires concernés d'enlever les herbes et végétaux au pied des murs et clôtures de leur propriété.

Pour plusieurs raisons:

La commune a cessé d'utiliser des produits phytosanitaires pour le respect de l'environnement. Nous rappelons que ces produits sont interdits sur le domaine public. Cela nécessite

une main d'œuvre plus importante et des coûts peu en rapport avec nos finances.

Nous risquons par notre intervention manuelle d'abîmer vos murs et clôtures.

Il s'agit d'un geste Eco-citoyen.

Beaucoup de mairies ont pris des arrêtés dans ce sens.

Bien sûr nous tiendrons compte des personnes ne pouvant faire cette intervention.



Connexion des réseaux d'eau potable à Courcelles

En vue d'assurer la continuité du service de distribution d'eau potable y compris en cas de problèmes, les deux syndicats de la Charentonne et de Nassandres ont décidé de réaliser une interconnexion des deux réseaux.

Opération financée par ces Syndicats, l'Etat, l'Agence de l'eau.

Profitant de cette opportunité la commune installera la défense incendie dans ce quartier.



Info environnement

Interdiction de brûler ses déchets verts à l'air libre

L'entretien du jardin génère environ 160 kilos de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre. Ce brûlage est interdit par une circulaire de 2011. D'autres possibilités existent pour se débarrasser de ces déchets.

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique.

Brûler des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances polluantes, toxiques pour les êtres humains et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines.

La toxicité des substances émises est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

Que risque-t-on ?

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Quelques exceptions à cette interdiction

Des dérogations peuvent être accordées par M. le Préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

Pour en savoir plus sur les exceptions, vous pouvez consulter la circulaire ou prendre contact avec la préfecture de votre région.

Lutte collective Frelon asiatique

Que faire face à la présence d'un nid de Frelons asiatiques ?

En cas de détection d'un nid, n'intervenez pas seul et contactez la plateforme départementale au : 02 77 64 54 27

Ce numéro, celui de la plateforme du Groupement de Défense Sanitaire de l'Eure, vous conseillera et vous orientera vers une entreprise agréée pour permettre une destruction efficace du nid. Il garantit l'intervention d'une entreprise labellisée et utilisant des produits et méthodes de destruction agréées.

En passant par cette plateforme centrale, le Département et la Communauté de communes ont décidé de participer financièrement pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Pour sa part le Conseil Municipal a voté le principe d'une prise en charge d'une partie du traitement des nids de guêpes et frelons chez les particuliers. Se renseigner en mairie.

Attention ! **Une destruction sauvage du nid** (tir au fusil, utilisation d'une lance à eau...) engendre un risque très élevé d'attaque massive, favorise la dispersion des reines qui recréeront d'autres nids et **n'engage aucune participation financière de la part du Département.**

Pour plus d'informations sur cette lutte collective: www.frelonasiatique27.fr



Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie de Serquigny a mis en place l'application mobile "PANNEAU POCKET".

Les événements locaux et l'actualité de la commune seront toujours dans votre poche.

Simple et Gratuit !

Pas besoin de créer un compte, il suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant Panneau Pocket sur App Store ou Google Play. Désigner ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom. Renseignements à la mairie ou sur le site internet de la commune (rubrique actualités).

Vous pouvez également continuer à consulter le site internet de la commune : www.serquigny.fr

Agenda des Manifestations à venir

Vendredi 21 juin

Fête de la musique Place de l'Hôtel de ville

Samedi 22 Juin

Fête des écoles

Samedi 29 juin

Barbecue organisé par l'UNRPA

Samedi 13 juillet

Repas champêtre du Comité des Fêtes, animé par l'orchestre Duo LACROIX (Réservations 02 32 45 20 90)

Retraite aux flambeaux avec Fanfare, majorettes et mascottes et Grand feu d'artifice sur le plan d'eau.

Dimanche 14 juillet

Spectacle « Hommages et Parodies de Yannick DUMONT

Dimanche 25 Août

Rando VTT de l'Entente Cycliste de Serquigny

Dimanche 8 Septembre

Foire à tout du Comité des Fêtes

Samedi 21 Septembre

Repas du terroir de l'UNRPA

Dimanche 6 Octobre

Repas des Anciens

Dimanche 13 Octobre

10 Kms de Serquigny

Samedi 26 Octobre

Concert des Sons of Biker

Jeudi 31 octobre

Loto du Comité des Fêtes

Dimanche 3 Novembre

Marché de Noël du Comité des Fêtes

Du 16 au 17 novembre

Salon des Arts organisé par la municipalité

Samedi 23 novembre

Repas Beaujolais de l'UNRPA

Samedi 7 Décembre

Vente de tricots à la Médiathèque au profit du Téléthon

Dimanche 8 Décembre

Kermesse aux étrennes du PCF

Samedi 14 Décembre

Arbre de Noël des écoles